



Parlement jurassien
Groupe parlementaire PDC-JDC

Motion

No 1150

Jura Tourisme : horaires à revoir

Le nouveau site du bureau d'accueil de Jura Tourisme est idéalement placé. Des grandes vitrines attrayantes, représentatives de la région en font un lieu stratégique pour le développement du tourisme ajolot. Pour preuve, ce dernier enregistre une constante augmentation des contacts dans ses locaux.

Si les nouvelles technologies ont multiplié les sources de renseignements pour les hôtes avertis et à l'aise avec leurs smart phones et autres ordinateurs, il reste bon nombre de touristes qui arrivent en Ajoie avec une simple carte. Cette clientèle apprécie particulièrement un accueil personnalisé et de proximité. De plus, la météo, malheureusement souvent capricieuse dans notre région, incite les clients à se décider de plus en plus tardivement, d'où l'importance de pouvoir bénéficier d'un lieu afin d'obtenir les informations nécessaires.

La saison est également un critère pour justifier l'élargissement de la grille horaire. En effet, durant la période des fêtes de fin d'année, alors que bon nombre de Jurassiens reviennent au pays, les bureaux sont désespérément fermés.

Durant la belle saison, nous constatons que les bureaux sont ouverts le lundi matin alors que de nombreux commerces restent clos ; cela semble bien illogique. Le bureau de Jura Tourisme, en plein centre-ville, ne montre malheureusement pas une image positive et attractive en restant fermé le samedi après-midi ainsi que le dimanche toute la journée.

Les autorités communales de Porrentruy ont une politique claire et un budget adéquat pour la promotion touristique, les résultats sont significatifs, d'où une nécessité pour Jura Tourisme de suivre le mouvement.

L'Ajoie compte sur Jura Tourisme, qui a atteint une belle réputation, pour l'aider à continuer de développer son tourisme.

Par cette motion, nous chargeons le Gouvernement d'intervenir auprès de Jura Tourisme afin de trouver des solutions pour élargir et revoir la grille horaire du bureau de Porrentruy et ce dans le but de permettre un réel développement touristique de l'Ajoie.

Delémont, 25 mai 2016

Danièle Chariatte-Courbat

**Pour une politique solaire pro-active avec le
futur cadastre solaire suisse**

D'ici début 2017, la quasi totalité du Canton du Jura sera couverte par le cadastre solaire suisse, en cours d'élaboration par l'Office fédéral de l'énergie (OFEN), l'Office fédéral de topographie (swisstopo) et l'Office fédéral de météorologie et de climatologie (MétéoSuisse). À travers une simulation annuelle de la trajectoire du soleil et un calcul du rayonnement solaire sur une surface de toit donnée, cette nouvelle application interactive gratuite permettra de connaître de manière simple les quantités d'électricité et de chaleur qui pourraient être produites sur un toit.

Le Canton du Jura, s'il entend atteindre les objectifs qu'il s'est fixés en matière de production d'énergie solaire, se doit de se doter d'une politique pro-active d'encouragement de l'énergie solaire, et le futur cadastre solaire suisse peut être un outil précieux dans cette tâche.

Aussi, nous demandons au Gouvernement jurassien de donner mandat au Service de l'Énergie

- a) d'informer directement les propriétaires de bâtiments propices sur le potentiel solaire de leur bien, et
- b) d'offrir son appui dans les démarches à entreprendre pour installer des panneaux solaires et bénéficier des possibilités de subventionnement existantes.

Delémont, le 25 mai 2016

Ivan Godat

